

Octobre 2024

Les services publics en France: un décalage croissant avec les besoins sociaux

Dans son rapport de septembre 2023, le collectif « *Nos services publics* » livre un diagnostic sans appel : alors que les besoins de la population ont évolué et vont continuer de changer, l'État n'a pas engagé les efforts nécessaires pour les prendre en charge de manière satisfaisante et l'écart tend à se creuser.

Le rapport, organisé autour de cinq thématiques (santé, école, transports, justice et sécurité, financement des services publics), s'appuie sur des indicateurs de nature très variable : les dynamiques démographiques, les progrès sociaux et les transformations des modes de vie. Cela permet de constater une insuffisance de la dépense publique en regard des besoins, alors même qu'elle a augmenté depuis 40 ans (elle représentait moins de 50 % du produit intérieur brut (PIB) au début des années 1980 et 58 % en 2022) et que le nombre d'agents publics est passé de 4,8 à 5,4 millions en vingt ans.

Persistance, voire développement des inégalités

Cet écart croissant entre les besoins de la population et les services publics font que ces derniers sont de moins en moins à même de remplir leur mission de réduction des inégalités dans la société.

Dans le domaine de la santé.

Sur une longue période, l'état de santé en France est marqué par un allongement quasi continu de l'espérance de vie, malgré une hausse du nombre des affections de longue durée (ALD), des maladies chroniques et une dégradation de la santé mentale, en particulier chez les plus jeunes. Le niveau de la dépense courante de santé au sens international s'élève à 12,3 % du PIB en France, contre 17,8 % pour les États-Unis, 12,8 % pour l'Allemagne, 11,9 % pour le Royaume-Uni.

Les affections longue durée, comme les maladies cardio-vasculaires, les diabètes, les cancers ou les affections psychiatriques, nécessitent un traitement prolongé et coûteux. Le nombre de patients en ALD est passé d'environ 9 millions à 12 millions entre 2010 et 2020, soit une augmentation de 34 %. Or le financement du système de soins est de moins en moins adapté à ces pathologies : l'hôpital public, sur lequel repose en grande partie la prise en charge des ALD, souffre de la « tarification à l'activité », qui ne rémunère pas les tâches de coordination entre l'hôpital et la

médecine de ville, pourtant essentielles aux patients qui souffrent d'ALD.

La pénurie de médecins généralistes en amont et le faible nombre de structures médico-sociales en aval (EHPAD en particulier), conduisent à une pression accrue sur les établissements hospitaliers, qui n'ont les moyens ni de coordonner ni d'organiser le parcours du patient. La saturation des services d'urgences en est la première conséquence à l'hôpital : 17 millions de passages aux urgences enregistrés en 2010 et plus de 21 millions en 2019, soit une hausse de plus de 20 % en moins de 10 ans. Or plus de 80 % des passages aux urgences sont pris en charge au sein des établissements publics.

Dans le domaine de l'éducation.

Les besoins ont également fortement évolué avec la massification. Le taux de bacheliers pour une génération a été multiplié par quatre depuis les années 1980, et l'école accueille, depuis 2005, les enfants en situation de handicap : leur nombre a été multiplié par trois en quinze ans, soit 400 000 élèves.

Cette massification n'a pas permis de faire reculer les inégalités. La possibilité de poursuivre des études est toujours inégalement répartie dans la population : alors que les enfants de cadres représentent 30 % des étudiants en licence, comme les enfants d'ouvriers et d'employés, ils constituent 40 % des étudiants au niveau du doctorat, quand

les enfants d'ouvriers et d'employés n'en représentent plus que 15 %.

À niveau d'études équivalent, les disparités sont fortes : en 2022, les enfants de cadres représentaient 35 % des titulaires d'un bac général et 8 % des titulaires d'un bac professionnel, quand les enfants d'ouvriers représentaient 34 % des titulaires de bac pro et 16 % des titulaires d'un bac général.

Quant à l'accompagnement individuel des élèves en situation de handicap (les trois quarts ont des troubles intellectuels ou cognitifs), et à l'orientation en classe ULIS ou SEGPA, pour les élèves les plus en difficulté, ils concernent de façon disproportionnée les enfants des ménages les plus pauvres et les moins diplômés. Par ailleurs, l'inclusion par l'école, notamment des enfants en situation de handicap, n'est pas allée de pair avec une réflexion sur les moyens de les accompagner efficacement.

Un espace grandissant pour le secteur privé

L'écart entre les besoins de la population et l'offre de services publics a plusieurs conséquences. Avant tout, il libère un espace croissant pour le développement d'une offre privée lucrative.

Cette offre privée a un coût supérieur, dans des structures qui n'accueillent pas inconditionnellement les usagers, par opposition au secteur public universel. La priorité donnée au profit conduit, dans de nombreux cas, à minimiser les coûts engendrés par le service aux usagers afin de privilégier les dividendes (exemple des crèches, EHPAD...). Pourtant, le privé prospère largement sur des fonds publics. Dans le domaine scolaire, par exemple, la dépense publique pour les élèves de l'enseignement privé est équivalente à celle destinée aux élèves de l'école publique.

Fortement subventionnés, voire totalement par la puissance publique, les services privés se développent sur des segments précis : par exemple, les actes médicaux les plus rentables et les plus faciles à programmer dans les cliniques privées. Les hôpitaux publics assurent, quant à eux, la prise en charge de 79 % des séjours avec stade de sévérité 4 (sévérité la plus lourde) et 78 % des séjours de sévérité 3.

Dans tous les secteurs, le recul de l'offre publique en proportion des besoins est également générateur d'inégalités, entre les individus mais aussi entre les territoires. Les Français les plus fragiles, qui ne peuvent compter que sur les services publics, sont les premiers percutés par la détérioration de l'offre.

Ruptures avec les agents publics comme avec la population

Le rapport des citoyens aux services publics se dégrade. Si l'attachement de la population aux services publics est réel, la confiance pratique qu'elle leur accorde est amoindrie. Les agents publics assistent à cette détérioration du lien entre services publics et population, autant qu'ils en subissent directement les conséquences dans leur travail.

Le creusement du fossé entre les besoins des Français et l'offre de services publics à laquelle ils ont accès crée une tension entre les agents et les usagers et une perte de confiance de ces derniers, avec des conséquences, par ricochet, sur l'attractivité des métiers de la fonction publique et le bien-être de ses agents. Depuis 25 ans, le nombre de candidats aux concours de la fonction publique d'État a été divisé par 4. Le nombre de jours d'absence pour raison de santé a progressé de plus 20 % entre 2014 et 2019, pour l'ensemble de la Fonction publique. Les « moyens humains » sont pourtant la première richesse du service public.

Depuis plusieurs années, les orientations budgétaires se caractérisent par une diminution des recettes, liée à des choix politiques de suppressions d'impôts et de cotisations sociales. Les prestations sociales réduisent davantage les inégalités de revenus que les impôts : 32 % de la réduction de l'écart entre les plus riches et les plus pauvres, alors que les impôts directs n'en représentent que 17 %.

La majorité des citoyens, selon l'Insee, tirent profit des services publics au-delà de ce qu'ils payent en impôts. De même que l'attachement des Français au service public reste fort, leur consentement à un impôt lisible et redistributif l'est également. Selon le baromètre des prélèvements obligatoires de la Cour des comptes de 2021, la majorité des Français trouve la redistribution des richesses insuffisante.

Le débat parlementaire qui s'engage sur le projet de budget 2025 et les luttes sociales de cet automne parviendront-elles à infléchir les choix qui sapent nos services publics et accroissent les inégalités ?